

Débouchés à foison offerts à l'exportation

(Suite de la page 2.)

sion de fonctionnement : approx. 4 bars; diamètre du trou de sondage : approx. 120 mm; vitesse nominale : 0-200 t/m; vitesse de translation latérale : approx. 0-10/mjn.; pression de fonctionnement de 4 bars; min. 4000 dan; type de forage : sondage carotté et non carotté; poids total : max. 650 kg; dimensions (approx.) - largeur : 650 mm, longueur : 2 500 mm, hauteur : 600 mm. Chaque machine devra être montée sur un châssis robuste et devra comporter : une table de commande, un châssis d'érection, une pompe à vidange (0-120 lt/min, 0-40 kh/cm²). En outre, pour des raisons de sécurité, elles devront être manoeuvrées et contrôlées sous une profondeur d'environ 20 m. Caution de soumission : 3 % et caution d'exécution, 10 %. Les prix concernant ce projet financé par la Banque mondiale doivent être cotés FOB-CIF, et le paiement sera effectué par lettre de crédit irrévocable (dossier de crédit de la Banque mondiale n° 909-55K/WB19). Notre mission enverra le dossier de l'appel d'offres aux sociétés canadiennes, contre versement d'environ 70 \$ pour frais de messagerie et de 65 \$ pour l'achat du devis. Communiquer avec l'ambassade du Canada à Ankara.

TURQUIE -- Un fabricant turc voudrait fabriquer des fenêtres en CPV avec la collaboration d'une entreprise canadienne dans le cadre d'une entreprise conjointe ou d'un transfert de savoir-faire, selon le résultat des négociations. Communiquer avec l'ambassade du Canada à Ankara et envoyer les documents pertinents. (Renseignements reçus le 14.III.1989.)

TURQUIE -- La Turkish Hardcoal Enterprises (TTK) a lancé un appel d'offres, clôturant le 3 mai, en vue d'acquiescer deux chargeuses mécaniques destinées à des galeries de mines B10 et B14 où l'environnement gazeux est du groupe 1. Spécifications : chargeuses hydro-électriques parfaitement ignifugées, montées sur chenilles; déchargement latéral et frontal; capacité de la benne 0,4-0,6 m³. Le chargement doit s'effectuer directement dans des wagons de 1,1 m³ (dans la galerie du type B10) et dans des wagons de 5,3 m³ (dans la galerie du type B14). L'angle de rotation de la fleche (des deux côtés) mesurera au moins 15 degrés, et la pente minimale sera de 1/4. Le système électrique sera conçu pour un courant triphasé de 550 volts à 50Hz. Caution de soumission : 3 % et caution d'exécution, 10 %. Les prix doivent être cotés FOB-CIF, et le paiement sera effectué par lettre de crédit irrévocable (dossier de la Banque mondiale n° 909-TTK/WB13). Notre mission peut envoyer le dossier de l'appel d'offres aux sociétés canadiennes contre paiement de 65 \$ pour frais d'achat et de 70 \$ pour frais de messagerie. Communiquer avec l'ambassade du Canada à Ankara.

TURQUIE -- L'Administration turque de l'assurance sociale a lancé un appel d'offres, clôturant le 17 avril, en vue d'acquiescer un équipement de radiothérapie. Le système devra comporter les éléments suivants : dispositif de recharge ; applicateurs; système de dosage et table de traitement. Le dispositif de recharge devra comporter un minimum de trois canaux et fonctionner à forte dose avec une méthode basée sur temps court. Un système à rayons X pourvu d'un moniteur réglera la position des applicateurs fixés sur le patient. Le contrat d'achat devra stipuler l'installation complète de l'équipement. Caution de soumission : 3 % et caution d'exécution, 10 %. La période de livraison doit également figurer sur la soumission. Le paiement sera effectué par lettre de crédit irrévocable. Notre mission peut envoyer le dossier de l'appel d'offres aux sociétés canadiennes contre paiement d'environ 60 \$ pour frais de messagerie. Cette somme est payable par l'entremise du MinAffex à Ottawa. Communiquer avec l'ambassade du Canada à Ankara.

TURQUIE -- La Turkish Hardcoal Enterprises (TTK) a lancé un appel d'offres, clôturant le 3 mai, en vue d'acquiescer deux installations de forage destinées à des galeries de mines B10 et B14. Ces équipements hydro-électriques doivent être parfaitement ignifugés et être montés sur chenilles; leur pente minimale doit être de 1/4. La perforatrice doit comporter un système de rotation autonome et réversible, une chasse d'eau séparée, un trou de sondage de 38 à

45 mm de diamètre et un raccord de cône R38. Le régime de descente sera d'au moins 1,5 m/min. pour un trépan de 45 mm. Le mécanisme d'alimentation pourra être adapté à une tige de forage de 10 pieds, et l'angle de son aile sera d'au moins 30 degrés pour la coupe transversale. Caution de soumission : 3 % et caution d'exécution, 10 %. D'autre part, la période de livraison doit figurer sur la soumission. Les prix doivent être cotés FOB-CIF, et le paiement sera effectué par lettre de crédit irrévocable (dossier de crédit de la Banque mondiale n° 909-TTK/WB14). Contre paiement d'environ 65 \$ pour frais d'achat et de 70 \$ pour frais de messagerie, notre mission enverra le dossier de l'appel d'offres aux sociétés canadiennes. Communiquer avec l'ambassade du Canada à Ankara.

TURQUIE -- L'Office des pétroles, société pétrolière de l'État turc, a lancé un appel d'offres, clôturant le 25 avril, en vue d'acquiescer 6 camions-citernes de ravitaillement en carburant, conformes aux normes internationales, qui serviront à ravitailler, aux aéroports, des appareils tels que les Boeing 707-727, 737, 747, les DC-9, DC-10 et les Airbus. Spécifications du moteur : 206 KW (280 DIN/PS-308 M HP/SAE), diesel 4 temps; 2300 t/m; refroidi à l'eau; 8 cylindres; température de fonctionnement : de -40 C à +40 C; capacité : 45 000 litres (l) (20 000 l pour le camion-citerne et 25 000 l pour la remorque). Ces véhicules fonctionneront sur 24 volts; ils comporteront un extincteur d'incendie automatique et des extincteurs portatifs de 12 kg. Les plus des pneus mesureront 1200 x 20,14. Caution de soumission : 50 000 \$ et caution d'exécution, 6 %. En outre, la période de livraison -- courte de préférence -- doit figurer sur la soumission. Le paiement sera effectué par lettre de crédit irrévocable. Contre paiement d'environ 30 \$ pour frais d'achat et de 60 \$ pour frais de messagerie, notre mission enverra aux sociétés canadiennes le dossier de l'appel d'offres qui leur sera facturé ultérieurement par le MinAffex. Contacter l'ambassade du Canada à Ankara.

TURQUIE -- La Turkish Hardcoal Enterprises (TTK) a lancé un appel d'offres, clôturant le 10 mai, en vue d'acquiescer deux machines de forage, dont voici les spécifications : foreuses hydro-électriques ignifugées; profondeur de

forage minimale : 200 m; diamètre maximal du trou de sondage : 120 mm; vitesse nominale : 100 0-4 t/m; vitesse de translation latérale : approx. 0,10 m/min.; poussée minimale : 3500 dan; type de forage : sondage carotté ou non carotté; poids total : 500 kg; dimensions approximatives : 600 mm de largeur, 3100 mm de longueur et 600 mm de hauteur. Par mesure de sécurité, les foreuses seront manoeuvrées et contrôlées à environ 20 m de distance. D'autre part, ces machines devront être pourvues d'un bloc d'alimentation hydraulique, d'une table de commande, d'un châssis d'érection, d'une pompe à vidange et d'un treuil à câble hydraulique. Caution de soumission : 3 % et caution d'exécution, 10 %. Les prix doivent être cotés FOB-CIF, et le paiement sera effectué par lettre de crédit irrévocable (dossier de la Banque mondiale n° 909-TTK/WB18). Notre mission peut envoyer le dossier de l'appel d'offres aux sociétés canadiennes contre paiement de 65 \$ pour frais d'achat et de 70 \$ pour frais de messagerie. Communiquer avec l'ambassade du Canada à Ankara.

ZIMBABWE -- La Zimbabwe Iron and Steel Works (ZISCO) a lancé un appel d'offres, clôturant le 31 mai en vue d'acquiescer, pour son aciérie de Redcliff, une machine à couler des brames, neuve ou usagée, de 250 000 tonnes de capacité, avec son équipement auxiliaire. Le fournisseur doit pouvoir assurer la conception, la fabrication, l'installation, la mise en service et le démarrage des équipements, et fournir également les documents d'exploitation et d'entretien. L'appel d'offres vise un projet d'entreprise conjointe avec transfert de technologie à des sociétés du Zimbabwe afin d'utiliser au maximum les ressources locales et de réduire ainsi les servitudes du contrat relatives au change étranger. Notre mission pourra fournir le nom de plusieurs partenaires éventuels qualifiés du Zimbabwe. Communiquer avec le haut-commissariat du Canada à Harare. Tél. : (Code de destination 907) 24465. Indicatif : (24465 CANADA ZW).

NOTE : A moins d'avis contraire, les sociétés qui demandent de recevoir des documents d'appel d'offres seront facturées pour les frais d'achat et d'envoi de ces documents. A noter aussi que l'exportation de certains produits est sujette à l'obtention d'un permis canadien.

Perspective commerciale en U.R.S.S.

(Suite de la première page.)

l'exploitation des ressources (dont le pétrole et le gaz), les machines, les transports et les communications qui offriront les meilleurs débouchés.

Dans le passé, les exportations de matières premières fournissaient à l'Union soviétique la plupart de ses devises fortes. Mais aujourd'hui, avec les difficultés liées au passage d'une économie centralisée à un régime plus respectueux des lois du marché, la demande de monnaies fortes est bien supérieure à l'offre.

D'où l'intérêt des transferts de technologie pour les deux parties, et le sérieux désir des Soviétiques de favoriser ce type de réalisation mixte. L'U.R.S.S. s'intéresse de très près aux entreprises conjointes avec le Canada. Huit de ces projets associatif actuellement des organisations canadiennes et soviétiques, et environ 40 autres sont en cours de discussion.

L'Union soviétique a récemment adopté une nouvelle législation favorable aux entreprises conjointes avec des pays étrangers. On a ainsi facilité les choses pour les sociétés canadiennes qui négocient actuellement avec d'éventuels partenaires soviétiques. En outre, pour les sociétés en train de viser le marché soviétique, l'idée d'une entreprise conjointe (très prisée aussi des Soviétiques) devient de plus en plus intéressante.

Les nouvelles dispositions permettent aux sociétés occidentales de détenir la majorité des parts et d'assurer la gestion des entreprises conjointes.

Certains frais, qui devaient jusqu'ici être réglés en monnaie forte sont maintenant payables en roubles. En outre, les entreprises conjointes spécialisées dans certains produits verront sans doute leurs droits de douane ou leurs impôts sur les dividendes réduits ou même entièrement supprimés.

Ces nouvelles dispositions et autres modifications législatives ne résolvent pas tous les grands problèmes inhérents à la création d'une entreprise conjointe, mais elles contribuent largement à éliminer les difficultés et les litiges auxquels devaient faire face les partenaires.

On est encore loin d'avoir résolu définitivement les problèmes posés par la fixation des prix, les devises fortes, le rapatriement des profits et la convertibilité du rouble. Néanmoins, les perspectives sont excellentes pour les gens d'affaires canadiens vraiment désireux de persévérer sur le marché soviétique tel qu'il existe actuellement.

Les provinces canadiennes sont en train d'établir des relations directes avec les républiques soviétiques. Par exemple, l'Alberta et le Québec ont conclu des protocoles de coopération avec la République de Russie, ce qui facilitera beaucoup les transactions entre les entreprises de ces provinces et leurs partenaires russes.

Pour obtenir d'autres renseignements, communiquer au MinAffex, avec M. Lou Naumovski, Direction de l'expansion du commerce en U.R.S.S. et en Europe de l'Est (RBT). Tél. : (613) 996-7107.